

F. Etcheverrigaray¹, M. Grall-Bronnec^{2,3}, F. Feuillet³, P. Jolliet¹⁻³, C. Victorri-Vigneau¹⁻³.

1 : Centre d'Evaluation et d'Information sur les Pharmacodépendances-Addictovigilance, Service de Pharmacologie Clinique, CHU Nantes.

2 : Service de Psychiatrie et d'Addictologie, CHU Nantes.

3 : EA 4275, Biostatistiques. Pharmacodépendance et Mesures Subjectives en Santé. Université de Nantes.

Contexte :

La communication médecin-pharmacien-patient autour des TSO est soumise à une réglementation stricte ou encadrée par des recommandations. Nous pouvons donc l'évaluer.

L'objectif de ce travail est de déterminer les modalités d'échanges entre médecins libéraux, pharmaciens officinaux et patients sont établies au cours de la prise en charge des patients pharmacodépendants aux opiacés.

Méthodologie :

Un questionnaire papier personnel et anonyme a été transmis à l'ensemble des pharmaciens d'officine d'une région. Une première partie concernait les données sociodémographiques de la pharmacie. Une seconde comprenait des questions à réponse binaire permettant d'évaluer les différents aspects de la communication concernant de ces traitements au regard de la réglementation et des recommandations de la HAS¹.

Données

sociodémographiques :

- 303 questionnaires retournés
- 65% de titulaires, 35% d'adjoints
- 58% des pharmaciens ont eu leur diplôme avant 1995 (date de mise sur le marché des TSO)

39,2% (n=121)
des pharmaciens
craignent des
difficulté
relationnelles au
comptoir

Critère	D'accord (%)	Règlementation en vigueur
Ecriture de la prescription en toutes lettres	48.5 (n=263)	Obligatoire, sur ordonnance sécurisée
Appel du prescripteur avant la prise en charge du patient	79 (n=64)	Obligatoire avant toute nouvelle prescription
Local isolé disponible permettant un entretien confidentiel	37.9 (n=117)	Recommandé, permet également une prise contrôlée du MSO (en cas de délivrance journalière...)
Un suivi personnalisé fait partie des missions du pharmacien	63.8 (n=197)	Recommandé par la HAS

Discussion :

Malgré une réglementation stricte et les différentes recommandations¹, on constate une hétérogénéité des pratiques. Une hypothèse serait que les médecins banaliseraient les TSO (notamment la buprénorphine, listée I mais soumise à une partie de la réglementation des stupéfiants). L'évolution constante des recommandations de bonnes pratiques peut également impliquer une méconnaissance de celles-ci.

Conclusion :

La bonne volonté des pharmaciens officinaux dans la prise en charge des patients pharmacodépendants aux opiacés est clairement affichée. Cependant, pour améliorer l'adéquation aux recommandations, il convient de proposer et réaliser des formations continues sur ce sujet.

1 : ANAES. Conférence de consensus. Stratégies thérapeutiques pour les personnes dépendantes des opiacés : place des traitements de substitution. TEXTES DES RECOMMANDATIONS 23 et 24 juin 2004. Lyon.

